



MasterCard Europe et Europay France regroupent leurs activités en France

Emmanuel Petit est nommé Directeur Général d'une nouvelle société qui regroupera les activités opérationnelles des deux entreprises sur le marché français.

Paris (France), Waterloo (Belgique), le 8 janvier 2008 – MasterCard Europe et Europay France ont annoncé aujourd'hui un accord d'intégration de leurs structures opérationnelles respectives présentes en France, un marché prioritaire pour MasterCard en Europe. Cette intégration, qui prévoit la création d'une nouvelle société, va permettre aux banques françaises de proposer des services de paiement toujours plus compétitifs. Les termes du contrat n'ont pas été dévoilés.

Effectif le 1^{er} avril 2008, ce rapprochement permettra aux banques françaises et étrangères installées en France de bénéficier d'une relation directe avec MasterCard pour leur activité monétique. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la fusion des activités paneuropéennes de MasterCard International et Europay International en 2002. A ce titre, Europay France assurait l'interface entre MasterCard Worldwide et les institutions financières françaises.

« Cet accord est essentiel pour renforcer notre présence directe en France et pour fournir aux banques un point de contact unique répondant à leurs besoins en matière de paiements électroniques. Il signifie également que les consommateurs et les commerçants bénéficieront d'une gamme de produits de paiement enrichie et plus compétitive ainsi que d'une acceptation élargie. Pour cela, nous associons l'expertise internationale et la grande capacité d'innovation technologique et marketing de MasterCard aux compétences techniques et professionnelles d'Europay France» a déclaré Alfredo Gangotena, Directeur Général Europe Continentale de MasterCard Europe.

« Cette recette à succès va permettre aux banques et aux commerçants de disposer des produits et services répondant aux besoins de leurs clients en France. Les banques françaises renforceront ainsi leur position dans l'intense concurrence internationale que se livrent les acteurs du marché des paiements, et bénéficieront d'un système de paiement à la fois sûr et efficace» a ajouté M. Gangotena.

MasterCard Europe a annoncé également la nomination d'Emmanuel Petit en tant que Directeur Général de la société nouvellement créée. A partir d'aujourd'hui, M. Petit mènera le processus d'intégration des activités des deux entités, avant de prendre ses fonctions de Directeur Général au 1^{er} avril 2008. M. Petit qui a rejoint MasterCard en 2002, est actuellement en charge d'un client clé de MasterCard dans 26 pays. M. Petit rapportera à Alfredo Gangotena.

Tout au long du processus d'intégration, Emmanuel Petit travaillera en étroite collaboration avec Hervé Kergoat, Directeur Général France, MasterCard Europe. A partir du 1^{er} avril 2008, M. Kergoat assumera de nouvelles responsabilités en tant que

Directeur du Développement et des Projets spéciaux. Il continuera de rapporter à Alfredo Gangotena.

Cette opération prend tout son sens avec la mise en place du SEPA (Single Euro Payments Area). L'espace unique des paiements européens requiert que tous les instruments de paiements transfrontaliers soient utilisables tant dans la zone Euro que sur les marchés nationaux.

MasterCard dispose de toutes les solutions compatibles avec les exigences du SEPA permettant ainsi aux banques françaises et européennes de préserver leur compétitivité en France et à l'international. L'autorisation du co-branding en France depuis octobre 2007 est l'un des impacts directs de l'influence du SEPA.

La France est l'un des pays leaders en matière d'innovation dans le secteur des paiements. Les banques françaises ont été ainsi parmi les premières à adopter la technologie de la puce qui a permis d'accroître le niveau de sécurité des cartes bancaires en France. C'est également en France qu'en novembre 2007, MasterCard a lancé le pilote de la première carte de paiement co-brandée et sans contact utilisant la technologie MasterCard® PayPass™. MasterCard est le leader mondial du paiement sans contact avec 20 millions de cartes et instruments de paiement *PayPass* acceptés par 80 000 commerçants dans 20 pays.

En proposant, d'une part, des cartes de paiement pour les particuliers (débit et crédit) et les entreprises, ainsi que des cartes prépayées, toutes acceptées dans de nombreux points de vente, et d'autre part, en mettant à disposition la technologie leader de paiement sans contact MasterCard® *PayPass*™, MasterCard est idéalement positionnée pour répondre à toutes ces attentes.

Selon Emmanuel Petit, «cet accord va nous permettre de continuer à améliorer constamment les solutions de paiement disponibles en France. La perspective de diriger cette nouvelle société en 2008 et au-delà me réjouit. Les consommateurs et les commerçants français bénéficieront des cartes de paiement d'un des leaders du secteur et d'une acceptation mondiale inégalée.»

«Ce rapprochement est le fruit d'un partenariat de plus de trente ans entre Europay France et MasterCard. Nous sommes heureux d'associer nos forces avec MasterCard pour proposer aux banques françaises des solutions paneuropéennes et leur permettre de se positionner parmi les meilleurs acteurs mondiaux de l'industrie des paiements et parmi les leaders du SEPA » a déclaré Jean-Claude Perchet, Directeur Général d'Europay France.

Note aux rédacteurs

À propos de MasterCard Europe et MasterCard Worldwide

MasterCard Europe est une entité en charge de la gestion des activités de MasterCard Worldwide pour l'Europe. Établie à Waterloo (Belgique), MasterCard Europe collabore avec 51 pays européens répartis administrativement en trois zones clients : le SEPA - Single Euro Payments Area (espace unique de paiement en euros), les marchés matures et les marchés émergents en Europe, jusqu'aux frontières orientales de la Russie. Forte de son réseau d'agences locales, MasterCard Europe est à même de cerner et de répondre aux besoins des clients qui évoluent sur des catégories de marché très différentes dans

toute l'Europe, tout en permettant aux individus de mener à bien leurs activités comme ils l'entendent, dans leur langue maternelle.

Via MasterCard Worldwide, MasterCard Europe permet aux clients et aux particuliers européens de bénéficier de services de paiement de qualité, dans le monde entier. MasterCard Worldwide favorise le commerce mondial en tissant des liens économiques indispensables entre institutions financières, titulaires de carte et commerçants, et ce partout dans le monde. Active dans la franchise, le traitement et le conseil, MasterCard met au point et commercialise des solutions de paiement et traite quelque 16 milliards de transactions chaque année. Elle fournit des services d'analyse et de conseil de premier plan aux institutions financières clientes et aux commerçants. Grâce à son portefeuille de marques, dont MasterCard®, Maestro® et Cirrus®, MasterCard s'adresse aux particuliers et aux entreprises dans plus de 210 pays et territoires. Pour en savoir plus, visitez www.mastercard.com

À propos d'Europay France

Europay France est chargé du développement et de l'adoption des produits MasterCard en France. La société développe et stimule l'utilisation de la carte comme moyen de paiement dans l'Hexagone. Europay France est le garant du bon fonctionnement du système pour tous les acteurs du paiement par carte en France et prend en charge le traitement des transactions des porteurs étrangers en France et des porteurs français à l'étranger.

Europay France assure l'interface entre les établissements français et les réseaux internationaux et informe les banques sur toutes les données réglementaires concernant l'émission et l'acceptation des cartes de la gamme MasterCard.

A propos de Emmanuel Petit

Emmanuel Petit a rejoint MasterCard en 2002. Il est Senior Vice President et Directeur Général du compte Citibank pour les régions APMEA et Europe. Ce rôle porte sur plus de 26 pays dont de nombreux marchés stratégiques pour Citibank. En tant que membre de l'équipe de direction de MasterCard, M. Petit participe activement à de nombreuses initiatives mondiales et régionales au sein de l'entreprise.

Au cours de ses dix ans passés chez Visa, M. Petit a également occupé divers postes tels que Senior Vice President pour l'Europe Centrale et l'Europe du Nord, à Bruxelles, et Vice President des produits de débit international au siège de Visa International à San Francisco. Entre ses expériences chez MasterCard et Visa, M. Petit était Directeur Marketing de Hilton pour la région EMEA.

Avant de rejoindre Visa, Mr. Petit a été Directeur Marketing et Communication du Groupement Carte Bleue à Paris et précédemment responsable marketing dans le groupe Paribas. M. Petit est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion de Paris et d'une maîtrise de droit des affaires de l'Université Paris-II Assas.

Déclarations liées aux prévisions - Private Securities Litigation Reform Act de 1995

Les déclarations de ce communiqué de presse qui ne reposent pas sur des faits, notamment concernant les projets, les stratégies, les ambitions de MasterCard constituent des prévisions qui sont assujetties aux dispositions du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les prévisions ne valent qu'à la date à laquelle elles sont émises.

Ainsi, à l'exception des obligations continues de l'entreprise au regard des lois boursières fédérales américaines, l'entreprise n'a pas l'intention d'actualiser ou de réviser en aucune façon les prévisions, afin de refléter ses performances effectives, les changements éventuels de sa situation financière et de ses estimations, ambitions ou hypothèses, les changements de l'environnement économique ou les conditions de l'industrie ou toute autre circonstance survenue depuis la préparation de ce communiqué de presse ou pour refléter la survenue de tout événement non anticipé.

De telles prévisions prennent notamment en considération, de façon non exhaustive :

- la capacité à terminer la transaction le 1er avril 2008
- la capacité de MasterCard Europe à réussir l'intégration des activités opérationnelles d'Europay France ;
- la probabilité que la société nouvelle créée renforcera la présence directe de MasterCard sur le marché, permettant aux banques françaises d'avoir un point de contact unique répondant à leurs besoins en matière de paiements électroniques ;
- la probabilité que l'intégration des opérations dans la nouvelle société créée renforcera la position des banques françaises vis-à-vis de leurs concurrents ;
- et la capacité de MasterCard à conserver une gamme de produits compétitive bénéficiant aux consommateurs et commerçants français et à améliorer les services de paiements disponibles en France.

Les résultats actualisés peuvent différer matériellement de ces prévisions pour divers facteurs, dont ceux exposés dans les rapports de MasterCard Incorporated auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), notamment son Rapport Annuel sur formulaire 10-K pour l'année achevée le 31 décembre 2006, son rapport trimestriel sur formulaire 10-Q et les rapports courants sur formulaire 8-K que l'entreprise a dû soumettre à la SEC pendant l'année 2007, ainsi que d'autres facteurs comme les difficultés, retards et incapacités de l'entreprise à mener à bien ses initiatives stratégiques. Les facteurs autres que ceux listés ci-dessus sont également susceptibles de générer des différences matérielles par rapport aux résultats escomptés de l'entreprise.

Contacts:

MasterCard Europe :

Corinne Raes, +32 2 352 5237, corinne_raes@mastercard.com

Louise Herbert, +32 2 352 5647, louise_herbert@mastercard.com

Europay France :

Alain Thiébaud, +33 1 43 23 21 13, alain.thiebaud@europayfrance.fr